

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 11^e jour du mois d'août 2020 à 19h au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Monsieur Jean-François Perrier, maire suppléant et les conseillers Messieurs Donald Richard, Dean Brisson et Benoit Gratton.

Madame Fanny Véronique Couture, conseillère est absente, absence motivée (motif personnel).

Monsieur Louis Laurier, conseiller est absent, absence motivée (motif personnel).

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse est absente, absence motivée (motif personnel).

Formant tous quorum sous la présidence de Monsieur Jean-François Perrier, maire suppléant.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Jean-François Perrier, maire suppléant, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SESSION :

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Appel d'offres sur invitation réserve de sable et sel hiver 2020/2021.
- 5) Demande de subvention programme d'infrastructures municipalités amie des aînés (Primada).
- 6) Parc famille Provost.
- 7) Période de questions.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 8) Correspondance :
- 9) Autorisation de signature d'une entente intermunicipale relative à la délégation de compétence en matière de centrale d'appels 9-1-1.
- 10) Autorisation de signature d'une entente relative à la gestion opérationnelle du règlement 353-2020 de la MRC des Laurentides relatif à la disposition des matières résiduelles.
- 11) Transfert du surplus affecté aqueduc 2019 au surplus non affecté.
- 12) Demande d'aide financière de Habillons un enfant.
- 13) Travaux subvention 26 337\$ (creusage et profilage des fossés sur le chemin de la Rouge).
- 14) Réouverture de la bibliothèque à compter du 10 septembre 2020.
- 15) Diffusion des séances du conseil.
- 16) Engagement de Monsieur Guy Lapointe en remplacement de Madame Nancy Stevenson pour effectuer l'entretien de l'hôtel de ville.
- 17) Varia : a) Demande du Comité des Fêtes du Village.

- 18) Période de questions.
- 19) Levée de la session.

RÉSOLUTION 156-20
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que modifié, ajout du point a) au varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 157-20
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que la secrétaire est exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance du 14 juillet 2020 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 135-20-20 à 155-20 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 158-20
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 9730 à 9775 inclusivement, pour un montant de 205 841.72\$ et des comptes à payer au 11/08/2020 au montant de 7 719.90\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 5474 à 5515 inclusivement pour un montant de 18 658.95\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
9730	Desgroseillers Roxane	Remboursement de taxes (trop payé)	61.83 \$
9731	Dubois Miguel, David-Aube Marilynn	Remboursement de taxes (trop payé)	151.82\$
9732	Roger Ranger	Remboursement de taxes (trop payé)	40.26\$
9733	Abattage Barbe	abattage d'arbres	574.87\$
9734	Bell Mobilité	Cellulaires juillet 2020	188.06\$
9735	Bouffe Laurentienne	Don comptoir alimentaire	740.00\$
9736	Brosseau Benoit	Remb. achat essence	120.00\$
9737	Desserte Notre-Dame-de-la-Merci	Commandite feuillet paroissial 2020	50.00\$
9738	Energère inc.	ajout porte-fusibles (réseau éclairage public)	1 789.59\$

9739	Les Entreprises Bourget	Épandage abat-poussière	11 838.36\$
9740	Excapro inc.	Paiement #2 - travaux rue Principale	138 125.14\$
9741	Hydro-Québec	Électricité système soltek Éclairage des rues & location poteaux	398.08\$
9742	Lignes-fit inc.	Marquage chaussée	9 857.96\$
9743	Morneau Shepell Ltée	Mutuelle de prévention juillet 2020	79.60\$
9744	Nordikeau inc.	Assistance technique SQEEP	342.06\$
9745	Prévost Benoit	Remb. achat pantalons de travail	57.48\$
9746	Prévost Déneigement	Fauchage accotements	2 949.11\$
9747	Seao-Constructo	Publication appels d'offres & addendas	350.17\$
9748	Visa Desjardins	Abonnement mensuel zoom	21.00\$
9749	Bell Canada	Téléphone ordinateur eau potable Téléphone station de pompage	149.25\$
9750	Entreprise Patrice Perreault	Entretien terrains juillet 2020	1 031.90\$
9751	Infographie Boréale inc.	Coroplast stationnement visiteurs	73.59\$
9752	Lapierre Samuel	Frais déplacement	46.13\$
9753	Maurice Guylaine	Frais déplacement	23.60\$
9754	Ministère du Revenu du Québec	DAS juillet 2020	7 618.51\$
9755	Receveur Général du Canada	DAS juillet 2020	2 726.77\$
9756	Régie Incendie Nord Ouest Laurentides	Quote-part 2020 - 4è versement	17 645.75\$
9757	Brosseau Benoit	Frais déplacement	83.19\$
9758	Hydro-Québec	Éclairage des rues & location de poteaux	259.92\$
9759	Morneau Shepell Ltée	Mutuelle de prévention août 2020	79.60\$
9760	N. Sigouin Infra-Conseils inc.	Service ingénierie - travaux réfection ch. de la Rouge Service ingénierie - travaux rue Principale	7 067.86\$
9761	Promotek	Rapport mensuel tonnage décembre 2019 à juin 2020	283.17\$
9762	Purolator inc.	Frais de transport	10.46\$
9763	Energies Sonic inc.	Diesel	1 006.63\$
5474- 5515	Employés	Salaires juillet 2020	18 658.95\$
TOTAL			224 500.67\$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
9764	Librairie Carpe Diem	Livres	668.17\$
9765	Défi Sport Tremblant	Écrou à collet, disque porteur, lame débroussailleuse	63.89\$
9766	Gilbert P. Miller & Fils	Niveleuse (15/07)	569.13\$
9767	Maintenance en Plomberie Maurice Lagacé inc.	Remplacer pièces sur conduit de chlorination Nettoyer pompe à chlore Remplacer contrôle de débit et les check valves	954.78\$
9768	Matériaux R. Mclaughlin inc.	Peinture, fil carré, clés, boulons, ruban, ampoule, crampon pour câble, rallonge, insecticide mousse guêpe, déshumidificateur, râteau, retour palette	301.46\$
9769	M.R.C. des Laurentides	Bacs verts & noirs, bacs de cuisine	1 771.43\$
9770	Groupe Québéco inc.	Valve à bille 2½" Vérifier problème pompe 1 et 2, vérifier fusibles, vérifier ampérage, redémarrage panneau de contrôle	412.19\$
9771	Pompage sanitaire Mont- Tremblant	Location toilette du 25/06/20 au 23/07/20 vidange fosse scellée 203, rue Principale	402.41\$
9772	Les Services d'Entretien St-Jovite	Réparation 10 roues	1 347.96\$
9773	Service Routier S. Prévost	Réparer fuite air serrée boulons 6 roues	261.57\$
9774	La Coop Ferme du Nord	Chlore, semence trèfle 25 kg	306.36\$
9775	Visa Desjardins	Café, lait, crème, timbre, frais annuels, essence, abonnement mensuel zoom, masques protecteurs, courrier recommandé	660.55\$
TOTAL			7 719.90\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 159-20
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION RÉSERVE DE SABLE ET SEL HIVER 2020/2021

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été fait auprès de 4 fournisseurs pour la préparation et la livraison de la réserve de sable/sel pour l'hiver 2020-2021;

ATTENDU QUE nous avons reçu 4 soumissions suite à cet appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil autorise l'octroi du contrat pour la réserve de sable à Excavation Lionel Provost pour la fourniture et la livraison :

- De 2 850 tonnes de sable tamisé transporté à notre site (110, chemin de la Rouge) au coût de 7.50 \$ la tonne tel que soumis en date du 28 juillet 2020 avec un mélange de 86 tonnes de sel à glace (total de 2 936 tonnes).

Que le conseil autorise l'octroi du contrat pour le sel à glace à Sel du Nord pour la fourniture et la livraison à la sablière de Lionel Provost :

- De 86 tonnes de sel à glace au coût de 106.90\$ la tonne tel que soumis en date du 20 juillet 2020 :

SOUSSIONNAIRE	SABLE	SEL
Excavation Lionel Provost	7.50 \$ / tonne	Selon l'offre de Sel du Nord
Les bois Ronds inc.	9.00 \$ / tonne	Aucune offre
Gilbert Miller & Fils	11.60\$ /tonne	16.60\$ sable et sel /tonne
Sel du Nord	N/A	106.90\$/ tonne

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 160-20
DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)

ATTENDU QUE lors de la séance du 14 juillet 2020 il a été convenu de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructures municipalités amie des aînés (PRIMADA);

ATTENDU QUE le conseil a statué sur la programmation des travaux à inclure dans la demande de subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil autorise la présentation de la demande pour l'acquisition du circuit récréo forme comprenant 10 bancs, ainsi que 10 panneaux de Tessier Récréo Parc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 161-20

PARC FAMILLE PROVOST / OCTROI D'UN MANDAT À UN BIOLOGISTE ET UN ARPENTEUR

ATTENDU QUE lors de la séance du 15 avril 2020, il avait été résolu de par la résolution 78-20 de reporter à l'an prochain les travaux d'identification de la ligne naturelle des hautes eaux et d'identification de la rive (bande riveraine) de 10 ou 15 mètres en fonction de la pente du terrain pour le parc Famille Provost;

ATTENDU QU'après discussion le conseil entend faire effectuer ce mandat en 2020 afin de pouvoir procéder aux travaux d'aménagement du parc en 2021;

ATTENDU QU'après vérification les offres reçues du groupe Barbe et Robidoux et Gestion Environnement MM sont toujours valides;

ATTENDU QUE ces offres étaient les plus basses et conformes à notre demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil autorise l'octroi du mandat à Groupe Barbe et Robidoux pour le levé des rubans posés par le biologiste, le marquage sur le terrain de la largeur de la bande riveraine et la préparation d'un plan montrant le tout pour un montant de 750\$ plus taxes, ainsi que l'octroi du mandat à Gestion Environnement MM pour la détermination de la ligne des hautes eaux naturelles selon la méthode botanique pour un montant de 450\$ plus taxes.

Le budget nécessaire pour exécuter ces travaux sera pris à même le budget de fonctionnement de la municipalité, le conseil autorise par le fait même la secrétaire-trésorière à faire les transferts budgétaires nécessaires en ce sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 162-20

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE CENTRALE 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE l'article 569 du *Code municipal du Québec* prévoit que toute municipalité locale peut conclure une entente avec toute autre municipalité, quelle que soit la loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

CONSIDÉRANT QUE l'article 468 de la *Loi sur les Cités et villes* prévoit des mesures similaires;

CONSIDÉRANT QU'aux termes d'une résolution, la Municipalité d'Huberdeau a délégué à la MRC des Laurentides sa compétence quant à la conclusion d'une entente avec un fournisseur qualifié, relativement à la fourniture de services de réception et de répartition des appels d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer une entente intermunicipale avec la MRC des Laurentides afin de confirmer la délégation de compétence et définir les rôles et responsabilités de chacun;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Huberdeau l'entente intermunicipale à intervenir avec la MRC des Laurentides relative à la délégation de compétence en matière de centrale d'appels 9-1-1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 163-20

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE RELATIVE À LA GESTION OPÉRATIONNELLE DU RÈGLEMENT 353-2020 DE LA MRC DES LAURENTIDES RELATIF À LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QU'aux termes de son *Règlement 205-2005*, la MRC des Laurentides a déclaré sa compétence relativement à certaines parties du domaine de la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de son *Règlement 2019-2007*, la MRC des Laurentides déclarait sa compétence à l'égard de toutes les villes et municipalités locales de son territoire pour l'ensemble du domaine de la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE depuis, l'ensemble des villes et municipalités locales faisant partie du territoire de la MRC des Laurentides ont part de leur intention d'assumer par elles-mêmes les opérations de cueillette et de transport des matières résiduelles sur leur territoire respectif;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides a modifié sa déclaration de compétence afin de limiter sa portée et d'exclure ainsi la cueillette et le transport des matières résiduelles pour l'ensemble des villes et municipalités dont le territoire est compris dans le sien, par l'adoption du *Règlement 333-2018*, conservant toutefois sa compétence en matière de disposition des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté, lors de sa séance tenue en date du 19 mars 2020, le *Règlement 353-2020* relatif à la disposition des matières résiduelles sur le territoire de la MRC des Laurentides et que celui-ci est entré en vigueur conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT QU'il est important de signer des ententes intermunicipales avec les villes et municipalités du territoire afin de faire appliquer les dispositions d'ordre administratif et opérationnel du règlement précité par un employé désigné à cette fin;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

QUE la Mairesse et la Directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Huberdeau l'entente relative à la gestion opérationnelle du règlement 353-2020 de la MRC des Laurentides relatif à la disposition des matières résiduelles.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 164-20

TRANSFERT DU SURPLUS AFFECTÉ 2019 AU SURPLUS NON AFFECTÉ

Il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le montant inscrit au surplus affecté en date du 31 décembre 2019 et relatif à l'aqueduc soit inscrit dans un compte surplus non affecté, soit un montant de 1 382.92\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 165-20

DEMANDE D'AIDE DE HABILLONS UN ENFANT

ATTENDU QU' Habillons un enfant, organisme sans but lucratif ayant été fondé en 2015 et qui a pour mission d'offrir des vêtements neufs à des enfants de 0 à 17 ans dont les familles éprouvent des difficultés financières, nous a fait parvenir une demande de don dans le cadre de sa campagne de financement 2020;

ATTENDU QU'en 2019, 249 enfants ont été habillés, dont 7 d'Huberdeau;

ATTENDU QUE cette dépense a été prévue lors de la confection des prévisions budgétaires 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu;

Qu'un montant de 100\$ soit octroyé à l'organisme Habillons un enfant pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 166-20

AUTORISATION DE TRAVAUX / SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU QUE le ministre des Transports suite à la recommandation de la députée nous a confirmé l'octroi d'une aide financière de 26 337\$ pour des travaux d'amélioration des routes sur le territoire de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise le directeur des travaux publics à faire effectuer des travaux de creusage et de profilage des fossés sur le chemin de la Rouge et d'achat de ponceaux jusqu'à concurrence de plus ou moins du montant de la subvention soit 26 337\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 167-20

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la responsable de la bibliothèque a informé la municipalité de son intention de procéder à la réouverture de la bibliothèque à compter du 10 septembre 2020;

ATTENDU QUE les mesures seront mises en place afin de respecter les normes requises dans le cadre de la COVID-19 afin de protéger le personnel, les bénévoles et utilisateurs;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise la réouverture de la bibliothèque à compter du 10 septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 168-20

DEMANDE DU COMITÉ DES FÊTES UTILISATION DU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE (ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE)

ATTENDU QUE le Comité des Fêtes du Village a fait parvenir une demande pour utiliser le stationnement de l'hôtel de ville ainsi que les salles de bains;

ATTENDU QUE la municipalité ne dispose pas du personnel nécessaire pour effectuer l'entretien des salles de bains et locaux selon les règles sanitaires dû à la COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise le Comité des Fêtes du Village à utiliser le stationnement de l'hôtel de ville pour l'épluchette de blé d'Inde annuelle qui aura lieu le dimanche 30 août 2020, l'utilisation des toilettes de l'hôtel de ville est cependant refusée, le Comité devra signer un engagement à respecter ce qui suit :

- Le Comité devra déterminer le nombre maximal de personnes qui participera à l'activité et s'assurer de respecter le nombre maximal de personnes autorisées (250);
- Le Comité devra voir à ce que les règles de distanciation sociale (2 mètres) soient respectées;
- Le Comité devra prendre les mesures pour informer les participants et favoriser le respect du maintien d'une distance de 2 mètres;
- Le Comité devra mettre fin à l'activité advenant qu'il devienne impossible de respecter la limite de 250 personnes ou le maintien d'une distance de deux mètres;
- Le Comité devra mettre en place toutes les mesures afin de respecter les règles sanitaires applicables lors d'un tel évènement.

Le conseil autorise par le fait même le don de 100 masques au Comité des Fêtes, lesquels pourraient être nécessaires lors de l'activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 169-20 **DIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL**

ATTENDU QUE Monsieur Jasmin Hugron offre à titre gratuit de procéder à l'enregistrement des séances du conseil;

ATTENDU QUE le conseil désire avant de prendre une décision définitive concernant la diffusion des séances, vérifier l'efficacité du système ainsi que le coût pour l'implantation d'un tel système;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise l'enregistrement pour une période d'essai de quelques mois des séances du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 170-20 **ENGAGEMENT DE MONSIEUR GUY LAPOINTE EN REMPLACEMENT DE MADAME NANCY STEVENSON POUR EFFECTUER L'ENTRETIEN DE L'HÔTEL DE VILLE**

ATTENDU QUE la personne effectuant présentement l'entretien ménager à l'hôtel de ville nous a informés qu'elle ne désirait pas poursuivre son travail;

ATTENDU QUE Monsieur Guy Lapointe nous a informés de son intérêt à prendre la relève;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil entérine la décision de la directrice générale concernant l'embauche de Monsieur Guy Lapointe en date du 4 août 2020. Monsieur Lapointe recevra un taux horaire de 16.50\$ l'heure pour ce travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 171-20
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que la session soit levée, il est 19h48.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Jean-François Perrier, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-François Perrier, maire suppléant.